1ères rencontres du commerce dans la Vienne, vers une nécessaire adaptation

jeudi 24 septembre 2009, par lpe

Les modes de consommation évoluent. La montée en force du e-commerce et l'attractivité des nouveaux pôles commerciaux périphériques en témoignent. Face à ces mutations profondes, le commerce de proximité n'a d'autre choix que de s'adapter. Le constat est évident, les solutions sont à imaginer…

Lundi 21 septembre, **près de 500 commerçants ont répondu présents à l'invitation de la CCIV (Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne) aux 1res rencontres du commerce !** Un nombre qui confirme que « *nous nous situons à un moment charnière pour engager une réflexion sur un nouveau dispositif* » comme l'affirme **Alain Debuschère**, Président de la CCIV.

Ces dernières années, le commerce a beaucoup évolué au détriment de la proximité. « *Il est temps de réfléchir à une prospective du commerce dans la Vienne car chaque commune a droit à son commerce*. » La problématique ne se situe pas sur un plan strictement économique mais concerne l'aménagement du territoire. Afin de limiter les déplacements, les commerces devront être présents là où se situent les consommateurs. D'où l'enjeu d'impulser une dynamique économique au niveau de chaque commune afin de reconquérir ses habitants. Voilà pourquoi il est indispensable que les élus s'associent aux commerçants dans cette démarche et que la vision soit étendue à un territoire élargi afin d'agir en faveur de son homogénéité.

Elus et commerçants doivent agir ensemble

Les élus ont des outils à disposition pour agir sur leur territoire. Les PLU (Plans locaux d'urbanisme) en sont l'un des principaux… à condition qu'il ait été précédé d'un PADD réfléchi (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui ait précisément défini les besoins de la commune. Les commerçants et les associations de commerçants disposent également des leviers : horaires d'ouverture, concentration de commerces pour générer davantage de flux… Selon **Thibault Le Carpentier**, spécialiste de la prospective de la consommation et du commerce, « *la refonte d'un centre-bourg pour regrouper les commerces de proximité sur un même lieu peut s'avérer très profitable* ». La clé de la réussite pour les « petits » commerces réside dans leur capacité à savoir se regrouper, surtout face aux acteurs très organisés de la grande distribution, afin offrir un panel de produits et de services. « *Les élus doivent avoir*

conscience du rôle d'accompagnement qu'ils ont à jouer et de l'enjeu de définir au préalable ce qu'ils entendent faire de leur territoire à tous les niveaux : économique, écologique, social, sociétale… » conclut Alain Debuschère.

Sophie Guitonneau, correspondante du Petit économiste